Subvention annuelle pour la transformation du système Modèle de rapport d'avancement pour les projets

Statut: Accepté

Pays	Nom du projet auquel ce financement contribue	Identifiant du projet (GPE)	Identifiant du projet (le cas échéant)
République du Burundi	Burundi - STG	GPE0000856	CBI1078 01 03

Agent partenaire	Type de financement	Date d'approbation	Date de démarrage du financement
Agence Francaise de Developpement	STG	04/07/2025	07/01/2025

Date de clôture prévue	Montant du financement	Période considérée dans ce rapport		Date de dépôt du rapport
		de Date	à Date	
06/30/2029	68,240,000 (USD)	06/30/2025	06/29/2026	09/28/2026

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE

État d'avancement global du projet au cours de la période considérée

État d'avancement global pour la période considérée [1]	Classement précédent
Satisfaisant (S)	SO

Description détaillée y compris les facteurs qui conduisent à un surclassement/déclassement dans la notation

Performance globale

La performance globale de la composante 1 et d'une part de la composante 4 au cours de la première année de mise en œuvre est évaluée comme satisfaisante. Cette première année a permis de mettre en place les principaux dispositifs institutionnels, techniques, fiduciaires et opérationnels nécessaires à l'exécution du projet, puis d'engager une montée en charge rapide des activités au cours du second semestre de la période.

Etapes préparatoires

La convention de financement n°CBI 1078 01 J, d'un montant de 20 804 954 USD, a été signée entre la République du Burundi et l'AFD le 27 juin 2025. Le manuel de procédures du projet a reçu l'avis de non-objection de l'AFD le 19 juin 2025, et a notamment identifié les directions responsables des composantes et sous-composantes. Le plan de travail annuel budgétisé (PTAB) et le plan de passation des marchés (PPM) de l'année 1 ont été approuvés le 23 juillet 2025. En août 2025, trois comptables ont été désignés pour assurer la gestion financière et comptable de la composante 1, tandis qu'un point focal de la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP) a été identifié pour en assurer le suivi des marchés.

Le contrat relatif au dispositif d'assistance technique a été signé par l'AFD avec Institutions et Développement (I&D) en août 2025. Le dispositif d'assistance technique a été déployé à partir de septembre 2025. Un protocole d'accord entre le MENRS et I&D a ensuite été signé en octobre 2025. Par ailleurs, l'AFD mobilisé une consultante en éducation au bureau de Bujumbura, et un consultant à distance en appui à la passation des marchés pour la supervision du projet.

Les instruments nécessaires au fonctionnement financier du projet ont été mis en place. Une lettre-avenant à la convention de financement a été signée le 17 novembre 2025 afin d'intégrer l'ouverture d'un compte d'opération en francs burundais.

Premiers versements
Une première avance de 500 000 USD a été créditée sur le compte du projet au début du mois de novembre 2025. Le dispositif de paiement par Mobile Money a ensuite été contractualisé à la fin du mois de décembre 2025. A la même période, le logiciel de gestion comptable TOMPRO a été acquis et les comptables du MENRS ont été formés à son utilisation. Une deuxième avance de 2 000 000 USD a été versée sur le compte projet en mars 2026.

Démarrage des premières activités
En parallèle de ces étapes de mise en place les premiers travaux techniques ont débuté en octobre 2025. Avant même que l'ensemble du dispositif de paiement ne soit pleinement opérationnel, les directions du MENRS avaient engagé la préparation des termes de référence, des dossiers de marché et des principaux outils techniques. Les premières activités ont démarré à partir de novembre 2025 et leur rythme s'est accéléré à compter de décembre 2025. L'essentiel de l'exécution opérationnelle et financière s'est ainsi concentré sur les sept derniers mois de l'année 1.

Exécution financière de la première année
Pour les activités relevant de la maîtrise d'ouvrage MENRS, le budget de la composante 1 s'élevait à 2 332 718 USD pour l'année 1 ; et à 176 923 pour la composante 4 ligne 4.1.9 – Appui à la mise en œuvre pour le MENRS.
Au total, le budget de l'année 1 sous maîtrise d'ouvrage du MENRS s'élevait ainsi à 2 509 641 USD.

Au 30 juin 2026, 24 des 34 activités prévues hors marchés avaient été réalisées, soit environ 70%. Le taux d'exécution financière de l'année 1 s'établissait à 34,74 % (871 876,72 USD exécutés) et le taux d'engagement à 46,18%. Sur les 25 marchés inscrits au plan de passation des marchés, 22 avaient été signés, dont 12 achevés et 10 en cours d'exécution.

Pour l'année 1, le budget prévu pour les prestations sous maîtrise d'ouvrage directe de l'AFD s'élevait à 690 236 USD. Au 30 juin 2026, les dépenses exécutées s'élevaient à 554 322 USD, soit un taux d'exécution financière de 80% du budget prévu pour l'année. Les engagements contractuels pris par l'AFD s'élevaient par ailleurs à 2 361 373USD au 30 juin 2026, soit 71 % de l'enveloppe totale prévue sous maîtrise d'ouvrage directe de l'AFD sur la durée du projet.

Enfin, au 30 juin 2026, le montant total décaissé sur le financement (sorti des comptes de l'AFD) s'élevait à 2 988 674,49 USD, soit un taux de décaissement de 14 %, et un reste à verser de 17 816 279,51 USD.

État d'avancement du projet par composante/objectif

État d'avancement du projet par composante/objectif	**Niveau de l'état d'avancement pour la période considérée** [2]	**Classement précédent**
Component 1: Teachers and Classroom Practices	Satisfaisant (S)	

Brève description des principales activités entreprises et du niveau relatif de réussite des réalisations et résultats du projet prévus pour la période considérée
i) Principales réalisations au cours de la période considérée

Sous-composante 1.1 - Amélioration de la formation initiale. L'année 1 a permis d'engager la révision du curriculum de la section pédagogique. Les 15 référentiels de formation, d'évaluation et de compétences

couvrant les quatre années de formation initiale ont été révisés. Pour la première année de formation, 15 guides de l'enseignant ont été réécrits, dont 8 pour les cours théoriques et 7 pour les didactiques, ainsi qu'un cahier de supports destiné aux élèves-maîtres. Ces documents ont fait l'objet d'une revue qualité puis d'une validation par le MENRS. Un diagnostic des difficultés en français des élèves-maîtres a par ailleurs été conduit dans 20 lycées pédagogiques et a servi à l'élaboration d'un module de renforcement linguistique structuré en 16 séances. 330 enseignants de français des 164 lycées à section pédagogique ont été formés à son utilisation. Les outils d'accompagnement, d'observation et d'évaluation des stages pratiques ont également été révisés.

Sous-composante 1.2 - Amélioration de la formation continue. Un diagnostic des besoins de formation des enseignants a été conduit dans les cinq provinces et a alimenté l'élaboration d'un Plan national de formation continue sur cinq ans, validé par le MENRS. Un projet de module de formation sur la pédagogie sensible au genre a également été élaboré et était en cours de revue avant validation du MENRS. Un projet de référentiel de compétences des inspecteurs et des outils harmonisés de suivi-accompagnement pédagogique ont par ailleurs été élaborés ou actualisés. Sur cette base, 255 inspecteurs provinciaux et communaux ont été formés aux outils harmonisés de suivi-accompagnement pédagogique, afin de renforcer la dimension de conseil et d'accompagnement des enseignants dans leurs missions. La révision du guide de gestion des réseaux scolaires a également été engagée, avec notamment l'intégration des enjeux de formation entre pairs, de maintenance des équipements, de gestion des subventions et de pilotage ; ce travail reste à approfondir à la fin de l'année 1.

La préparation du mécanisme de subventions aux services déconcentrés a également constitué un chantier important de l'année 1. Un module de gestion financière, du patrimoine et de rapportage ainsi qu'un guide de gestion des subventions ont été élaborés. Une lettre de cadrage précisant les priorités éducatives, les dépenses éligibles et les enveloppes attribuées aux structures bénéficiaires a été diffusée. 188 cadres des DPE, des DCE et des Services d'Inspection provinciaux et communaux ont ensuite été formés à ces outils, avec l'appui de l'assistance technique.

Sous-composante 1.3 – Amélioration de l'enseignement préscolaire. Les deux modules de formation portant respectivement sur le développement des compétences à travers les jeux et chansons et sur la conception et l'exploitation de jeux en matériaux locaux ont été déployés à grande échelle. Un vivier de 54 formateurs a été constitué en amont, et 1 376 éducateurs du préscolaire ont participé à chacune des deux formations. L'existence préalable de ces modules, développés avec l'appui de l'UNICEF, a permis d'accélérer leur déploiement dès la première année du PAQABU.

Composante 4 – Ligne 4.1.9. Les dispositifs de pilotage et de coordination ont été opérationnalisés au cours de l'année 1, avec notamment l'organisation de trois réunions du COPIL/CTCS (en septembre 2025, janvier 2026 et mai 2026), l'organisation d'un atelier de lancement réunissant les services déconcentrés et décentralisés du MENRS, et l'atelier de planification de l'année 2. Le marché relatif aux équipements informatiques et au mobilier du MENRS a également été lancé, son exécution étant prévue en année 2.

Concernant les activités qui relèvent de la maîtrise d'ouvrage de l'AFD, le dispositif d'assistance technique a été déployé à partir du 15 septembre 2025. Il comprend un expert en formation initiale et continue, deux experts en gestion financière et comptable, une expertise en passation des marchés et une cheffe de mission. Deux expertises spécifiques ponctuelles ont également été mobilisées : un binôme d'experts en didactique et ingénierie pédagogique, dont les activités étaient achevées au 30 juin 2026 ; et un binôme d'expertes sur le genre, dont la prestation était toujours en cours à cette date. Le processus de recrutement de l'auditeur externe a par ailleurs été engagé au cours de l'année 1 ; au 30 juin 2026, pour un démarrage de l'audit en août 2026.

ii) Difficultés et retards de mise en œuvre

La première année a comporté une phase de mise en place institutionnelle, technique et fiduciaire avant le déploiement opérationnel et financier du projet. Entre le démarrage du projet au 1er juillet 2025 et la mise à disposition de la première avance le 5 novembre 2025, plusieurs étapes structurantes ont néanmoins été conduites, notamment la finalisation des procédures, la planification des activités, le recrutement et le déploiement de l'assistance technique ainsi que le lancement des premiers travaux techniques. La mise en place progressive des dispositifs de paiement en francs burundais et par Mobile Money jusqu'en décembre a conduit à concentrer l'essentiel de l'exécution financière sur les sept derniers mois de l'année 1.

Le transfert des subventions aux services déconcentrés n'a pas pu être finalisé avant le 30 juin 2026. Cette activité nécessitait plusieurs prérequis : élaboration d'un module de gestion financière, du patrimoine et de rapportage, préparation d'un guide de gestion des subventions, élaboration et diffusion d'une lettre de cadrage précisant les priorités éducatives et les dépenses éligibles, puis formation des structures

bénéficiaires. La lettre de cadrage et le dispositif de subventions ont par ailleurs fait l'objet d'ajustements afin de tenir compte de l'évolution des dotations de l'État aux structures déconcentrées et de veiller à ce que les financements du PAQABU interviennent en complément des ressources nationales, tout en conservant un niveau d'appui suffisamment significatif. Au total, 188 cadres des DPE, des DCE et des Services d'Inspection provinciaux et communaux ont été formés par les équipes du MENRS au niveau central, avec l'appui de l'assistance technique. La revue des premiers programmes annuels d'activités préparés par les structures a toutefois fait apparaître des besoins d'accompagnement complémentaires, notamment sur la formulation des activités, le lien entre activités, résultats et indicateurs, la budgétisation, ainsi que sur la désignation des gestionnaires et l'ouverture des comptes dédiés. Des missions d'accompagnement ont donc été prévues avant le transfert effectif des ressources. Par ailleurs deux points focaux ont été identifiés au sein du MENRS, l'un au niveau de l'Action Gestion Matérielle et Financière et l'autre au niveau du Secrétariat Permanent, afin d'appuyer la mobilisation de ces subventions.

Certaines activités de la sous-composante 1.2 ont également été décalées. La production et la diffusion de capsules vidéo de leçons modèles n'ont pas pu être engagées en raison du retard des marchés relatifs à l'équipement de la radio scolaire et à l'aménagement de la salle vidéo. La formation des directeurs d'écoles centrales et des services déconcentrés sur le guide de gestion des réseaux scolaires a été reportée, le document devant encore être approfondi avant son déploiement. Les missions de suivi-accompagnement des services déconcentrés et de contrôle de la gestion des subventions ont également été reportées, celles-ci étant conditionnées au transfert préalable des ressources.

La passation des marchés a progressé de manière satisfaisante, mais deux procédures ont rencontré des difficultés ayant nécessité leur relance : le marché d'équipement de la radio scolaire en matériel son et vidéo et le marché d'acquisition des ouvrages documentaires destinés aux lycées à section pédagogique.

Toutes ces difficultés ont été atténuées par un suivi rapproché de la part du MENRS et de l'assistance technique. L'actualisation régulière de la feuille de route de mise en œuvre du MENRS a permis de suivre l'avancement des activités, d'anticiper les chevauchements et d'alerter sur les éventuels retards.

Plus largement, la mise en œuvre simultanée des trois composantes du PAQABU mobilise fortement les directions centrales, les services déconcentrés et les établissements scolaires. La mission du GPE de mai 2026 a souligné les risques de fragmentation et de chevauchement liés à la multiplicité des interventions et recommandé de renforcer la coordination entre les trois agents partenaires du PAQABU, ainsi qu'avec les autres projets intervenant sur des activités connexes. Le partage systématique des PTBA et une meilleure articulation des calendriers de mise en œuvre ont notamment été recommandés afin d'identifier en amont les risques de doublons et de limiter la surcharge des équipes du MENRS.

Enfin, une attention particulière est portée à la prise en compte des enseignements tirés du projet Twige Neza dans la poursuite du PAQABU, en alignement avec les recommandations de la mission du GPE. Par exemple, cette capitalisation en lien avec les équipements se traduit dans la programmation de l'année 2 : parallèlement à l'équipement de nouveaux réseaux scolaires, des activités consacrées à la gestion et à la maintenance des équipements TIC sont prévues, en commençant par les établissements déjà équipés dans le cadre de Twige Neza. Elles comprennent notamment l'enrichissement du module de formation sur la maintenance, la formation de formateurs et la formation des responsables des salles informatiques.

Enseignements tirés et pratiques innovantes/prometteuses

Un premier enseignement concerne le renforcement de la maîtrise d'ouvrage et des capacités de gestion du MENRS. Le dispositif retenu pour le PAQABU marque une évolution par rapport à Twige Neza, pour lequel les paiements relatifs aux activités du MENRS étaient assurés par un agent fiduciaire. Dans le cadre du PAQABU, la gestion financière des activités sous maîtrise d'ouvrage nationale est assurée directement par le MENRS, avec l'appui de l'assistance technique. Trois comptables ont été désignés au sein de l'Action Gestion Matérielle et Financière et leurs capacités ont été renforcées, notamment à travers la formation à l'utilisation du logiciel Tompro. Cette modalité permet ainsi d'inscrire davantage les fonctions de gestion financière du projet au sein des structures du Ministère, tout en maintenant un accompagnement technique rapproché.

La préparation du mécanisme de subventions aux services déconcentrés constitue également une pratique prometteuse. Une lettre de cadrage a été élaborée afin de relier l'utilisation des subventions à des

priorités éducatives définies par le MENRS et de préciser les dépenses éligibles. En parallèle, un module de gestion financière, du patrimoine et de rapportage ainsi qu'un guide spécifique de gestion des subventions ont été élaborés, puis utilisés pour former les acteurs provinciaux et communaux concernés. L'approche retenue vise ainsi à articuler transfert de ressources, planification des activités et gestion axée sur les résultats, plutôt qu'à limiter le dispositif à un simple mécanisme de financement. Le travail réalisé au cours de l'année 1 a montré l'importance d'accompagner les structures bénéficiaires dans la préparation de leurs programmes annuels d'activités avant le premier transfert.

Enfin, l'expérience de l'année 1 confirme l'intérêt d'associer directement les directions techniques responsables à la préparation et au pilotage des activités. La préparation en amont des termes de référence par les directions porteuses a facilité le démarrage des activités et renforcé leur appropriation. L'utilisation régulière d'une feuille de route interne a également permis de suivre les échéances, d'anticiper les chevauchements et d'identifier plus rapidement les éventuels retards.

Récits d'impact

Sans objet

Résultats concrets et produits du savoir Results Framework and other Supporting Documentation

#	Nom de fichier	Type de document	Description

The documents listed were submitted with the progress report. If you'd like access to them, please contact the grant operations officer for your country.

RAPPORTS FINANCIERS ET GESTION DU FINANCEMENT

Rapport financier sur le financement du GPE

Taux d'absorption financière cumulée

Budget approuvé à date	Dépenses cumulées	Taux d'absorption financière cumulée	Niveau d'absorption financière
20,804,945	1,426,199	6.86	En Retard

Si l'absorption financière n'est pas considérée comme étant « en bonne voie », veuillez formuler une explication identifiant les principales activités qui ont été retardées et les montants non dépensés correspondants, ainsi que les raisons de ce retard et les mesures prises pour garantir que l'absorption des dépenses sera en bonne voie au cours de la prochaine période de référence.

Le taux de décaissement, correspondant aux transferts depuis le compte de l'AFD vers le compte du projet du MENRS et les prestataires de l'AFD, s'élève à 14% au 30 juin 2026.

Le taux d'absorption financière cumulée s'établit à 7 % au 30 juin 2026. Bien que ce niveau soit classé comme « en retard » selon les critères du GPE, il correspond à la première année d'un financement pluriannuel dont la mise en œuvre effective n'a débuté qu'en novembre 2025 (soit 7 mois avant la fin de la période de rapportage). Les dépenses de cette première année ont principalement porté sur les activités préparatoires indispensables au déploiement du programme, tandis que les activités les plus consommatrices de ressources sont prévues à partir de l'année 2.

Analyse des écarts budgétaires pour la période de référence en cours Indiquez ci-dessous :

Budget total approuvé pour la période de référence en cours	Total des dépenses pour la période de référence en cours
3,199,878	1,426,199

Explication de la sous-utilisation ou du dépassement des dépenses de plus de 10 %.

Au cours de la période de référence 45% du budget annuel approuvé a été exécuté. Cette sous-exécution s'explique en premier lieu par le calendrier de mise en place du dispositif financier : la première avance a été disponible en novembre 2025 et le dispositif de paiement par Mobile Money a été opérationnalisé à la fin du mois de décembre. Elle tient également au séquençage des activités, plusieurs actions à forte incidence budgétaire ne pouvant être engagées qu'après la finalisation des outils techniques et de gestion nécessaires à leur déploiement. Par ailleurs, les dépenses correspondant aux marchés doivent être inscrites dans le PTAB de l'année au cours de laquelle les procédures sont engagées. Lorsque la passation ou l'exécution d'un marché se poursuit au-delà de la clôture de l'exercice, tout ou partie des paiements correspondants intervient alors sur le PTAB de l'année suivante. Plusieurs marchés engagés au cours de l'année 1 ont ainsi vu leur exécution financière reportée en année 2, ce qui contribue à expliquer l'écart entre le budget programmé et les dépenses effectivement réalisées au 30 juin 2026.

Performance de la gestion

Niveau de performance de la gestion

Satisfaisant (S)

Classement précédent

NA

Detailed Description

Gestion et pilotage

La gestion de la composante 1 et de la composante 4 – ligne 4.1.9 repose sur une maîtrise d'ouvrage assurée par le MENRS, appuyée par un dispositif d'assistance technique chargée de renforcer les capacités des services responsables et d'accompagner le suivi de la mise en œuvre. Ce dispositif comprend notamment une expertise en formation initiale et continue, deux experts en gestion financière et comptable, une expertise perlée en passation des marchés et une cheffe de mission. Il permet un suivi rapproché de l'exécution des activités, de la gestion financière et des procédures de passation des marchés, sans se substituer aux directions du MENRS responsables de leur mise en œuvre.

Gestion financière

Sur le plan financier, le projet n'a pas rencontré de difficulté de trésorerie. Le compte en USD a reçu une première avance de 500 000 USD le 5 novembre 2025 et a été réalimenté le 26 mars 2026 de 2 000 000 USD ; les comptes en BIF et Lumicash ont ensuite été alimentés en fonction des besoins. Les rapprochements bancaires ont été réalisés. Les insuffisances initiales de documentation des relevés bancaires et des ordres de virement, notamment concernant l'identification des comptes et le taux de change appliqué, ont été corrigées au cours de la période. L'acquisition du logiciel Tompro et la formation des comptables du MENRS à son utilisation ont également contribué à renforcer le dispositif de gestion financière.

Passation des marchés

La passation des marchés a progressé de manière satisfaisante : au 30 juin 2026, 22 des 25 marchés inscrits au plan de passation des marchés avaient été signés, dont 12 étaient achevés et 10 en cours d'exécution. Deux procédures ont dû être relancées en raison d'offres supérieures aux budgets disponibles ; parmi les trois autres procédures, deux étaient en cours de demande d'avis de non-objection pour poursuivre le processus et une faisait l'objet d'une nouvelle publication.

Coordination

Le pilotage s'est appuyé sur la mise à jour régulière de la feuille de route de mise en œuvre ainsi que sur la tenue de trois réunions du COPIL/CTCS au cours de l'année 1, en septembre 2025, janvier 2026 et mai 2026. Une mission conjointe de supervision du GPE et de l'AFD s'est également tenue du 25 au 29 mai 2026.

Par ailleurs, la réorganisation du MENRS intervenue au cours de l'année 1 a modifié certaines structures et fonctions prévues dans le dispositif initial du projet, sans toutefois constituer un obstacle bloquant pour la mise en œuvre de la composante 1. Les ordonnances portant nomination des membres du COPIL et du CTCS doivent néanmoins être actualisées afin de tenir compte des nouvelles nominations

intervenues au sein du Ministère.

Rapportage
Le dispositif de rapportage prévu par le projet comprend un rapportage technique semestriel et annuel et un rapportage financier trimestriel, permettant un suivi régulier de l'avancement technique et financier. Les rapports produits au cours de la première année ont été transmis dans les délais prévus et étaient de bonne qualité. Le premier rapport financier annuel couvrant la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026 a été transmis par le MENRS le 30 juillet 2026.

Audit
Enfin, le processus de recrutement de l'auditeur externe a été engagé au cours de l'année 1. Au 30 juin 2026, l'évaluation des offres était en cours de finalisation et le premier exercice d'audit, couvrant l'année 1 du PAQABU, devait démarrer à compter d'août 2026.

Révisions du financement

Au cours de cette période, y a-t-il eu des révisions du financement autres que celles soumises au Conseil d'administration ou au Secrétariat du GPE pour approbation ?
Non

Quelle est la probabilité que le gouvernement et l'agent partenaire soumette une demande de révision au Conseil d'administration ou au Secrétariat du GPE au cours des douze prochains mois pour approbation ?
Hautement probable

Detailed Description
Une demande de révision mineure est hautement probable au cours des douze prochains mois. Lors de la planification de l'année 2, le MENRS a exprimé le souhait de réorienter l'activité initialement consacrée à l'équipement numérique et bureautique des lycées à section pédagogique vers l'équipement en laboratoires de lycées à section scientifique, sans modification de l'enveloppe budgétaire correspondante. Au 30 juin 2026, cette proposition n'avait pas encore fait l'objet d'une demande formelle de révision et devait encore être instruite avec l'AFD avant sa soumission au GPE.

Annexe

Annexe 1 : LISTE D'ACRONYMES

Acronyme	Description
AFD	Agence française de développement
BIF	Francs burundais
COPIL	Comité de pilotage
CTCS	Comité technique de coordination et de suivi
MENRS	Ministère de l'Education et de la Recherche scientifique

PAQABU	Projet d'amélioration de la qualité des apprentissages au Burundi – Iga Neza Kibondo
PTAB	Plan de travail annuel budgétisé
USD	Dollar des États-Unis (code monétaire)
PPM	Plan de passation des marchés
CGMP	Cellule de gestion des marchés publics
I&D	Institutions et développement
DPE	Direction provinciale de l'Education
DCE	Direction communale de l'Education
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

Annexe 2 : Modèle de rapport sur les chiffres globaux

Veuillez fournir en les données relatives aux trois chiffres globaux du GPE :

- Achat et distribution de manuels scolaires through GPE grants
- Enseignants formés through GPE grants
- Salles de classe construites ou réhabilitées through GPE grants

Remarque: Pour les financements cofinancés, veuillez indiquer la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 50 % d'une activité de formation des enseignants, la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE pour le nombre d'enseignants formés dans le cadre de cette activité sera de 50 %. Si l'unité d'analyse de l'indicateur est le nombre d'écoles et non de salles de classe, veuillez saisir un nombre estimé de salles de classe et fournir une explication dans la case des commentaires.

Indicateurs du GPE

Achat et distribution de manuels scolaires

#	indicateur	Nombre réel atteint (au cours de la période considérée)	Ce rapport annuel sur l'état d'avancement du financement pour la transformation du système est axé sur l'apprentissage et vise à :	Commentaires
1		0	0	

Indicateurs du GPE

Enseignants formés

#	indicateur	Nombre réel atteint (au cours de la période considérée)	Ce rapport annuel sur l'état d'avancement du financement pour la transformation du système est axé sur l'apprentissage et vise à :	Commentaires
1	Nbre d'éducateur et encadreurs formés sur le module jeux et chanson et sur le module de conception des jeux	1,376	100	
2	Enseignants de français des lycées à section pédagogique formés au module de renforcement linguistique	330		
3				
4				

Indicateurs du GPE

Salles de classe construites ou réhabilitées

#	indicateur	Nombre réel atteint (au cours de la période considérée)	Ce rapport annuel sur l'état d'avancement du financement pour la transformation du système est axé sur l'apprentissage et vise à :	Commentaires
1		0	0	

Annexe 3: Modèle de rapport cumulatif sur les enfants bénéficiaires

Veuillez indiquer le nombre cumulatif d'enfants (scolarisés et non scolarisés) qui ont **participé directement aux activités du projet, qui ont reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d'interventions du projet sur la période de mise en œuvre totale du financement à date. Veuillez également fournir des valeurs cumulées désagrégées pertinentes par sexe (applicable à tous les financements)**. Le cas échéant, il convient de fournir des valeurs désagrégées par sous-groupes variés et par niveau d'éducation. Le rapport des données sur les enfants bénéficiaires est cumulatif, ce qui signifie que tous les bénéficiaires sont comptés comme un total courant, en additionnant tous les bénéficiaires depuis le début du financement jusqu'à la période de rapport considérée. Les données sur

les bénéficiaires doivent être collectées en utilisant les méthodes et les outils propres à chaque projet. Il est entendu que certaines données désagrégées ne seront collectées que si un projet cible expressément des sous-groupes spécifiques à travers ses interventions et utilise ses propres méthodes pour compter les enfants bénéficiaires.

NOTE : Si ce financement pour la transformation du système est cofinancé, veuillez indiquer les chiffres pour l'ensemble du projet.

	Préscolaire (facultatif)	Primaire (facultatif)	Secondaire (facultatif)	Autres (facultatif)	Total	% attribué à ce financement (pour les financements cofinancés)
Nombre d'enfants qui ont directement bénéficié du projet						
Dont les filles						
Dont enfants en situation de handicap (facultatif)						
Dont enfants réfugiés (facultatif)						
Dont enfants déplacés internes (facultatif)						
Dont enfants non scolarisés en âge scolaire (facultatif)						
Dont enfants issus de minorités ethnoculturelles/linguistiques marginalisées : précisez lesquels (facultatif)						

Veuillez fournir toute information utile sur les enfants bénéficiaires. Il peut s'agir par exemple de la définition employée par le financement pour un sous-groupe particulier (notamment une description plus détaillée de ces sous-groupes), de l'approche/outil utilisé pour calculer le nombre de bénéficiaires dans l'ensemble ou par sous-groupe, de toute limitation de l'approche/outil employé pour ce calcul, et des raisons pour lesquelles les données sur les enfants bénéficiaires ne sont pas disponibles.

Annexe 4 : Modèle de rapport des indicateurs GEA

Indicateurs clés de l'Accélérateur de l'éducation des filles	**Base de référence**	**Réalisations pour la période considérée**		**% attribué à ce financement (pour les financements cofinancés)**	**Commentaires**
		Cible	**Nombre réel atteint**		

Nom de l'indicateur

Date

[1] Highly Unsatisfactory - The project has major shortcomings or delays that limit or jeopardize the achievement of one or more outputs and a resolution is unlikely. Unsatisfactory - The project has significant shortcomings or delays that limit or jeopardize the achievement of one or more outputs and a resolution is uncertain. Moderately Unsatisfactory - The project has moderate shortcomings or delays that limit or jeopardize the achievement of one or more outputs, but a resolution is likely. Moderately Satisfactory - The project is expected to achieve most of its major outputs efficiently with moderaten shortcomings or delays. Satisfactory - The project is expected to achieve almost all of its major outputs efficiently with only minor shortcomings or delays. Highly Satisfactory -The project is expected to achieve or exceed all of the major outputs efficiently without significant shortcomings or delays.

[2] Très Insatisfaisant - La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards majeurs qui limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat et une solution est peu probable. Insatisfaisant - La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards significatifs qui limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat et une solution est incertaine. Moyennement Insatisfaisant - La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards modérés qui limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat, mais une solution est probable. Moyennement Satisfaisant - La composante/objectif devrait permettre d'atteindre de manière efficace la plupart de ses principaux résultats, avec des insuffisances ou des retards modérés. Satisfaisant – La composante/objectif devrait permettre d'atteindre de manière efficace presque tous ses principaux résultats, avec seulement des insuffisances ou des retards mineurs. Très Satisfaisant -La composante/objectif devrait atteindre ou dépasser tous ses principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances ni retards majeurs.

[3] Highly Unsatisfactory – The GEA has major shortcomings or delays that limit or jeopardize the achievement of one or more outputs and a resolution is unlikely. Unsatisfactory – The GEA has significant shortcomings or delays that limit or jeopardize the achievement of one or more outputs and a resolution is uncertain. Moderately Unsatisfactory – The GEA has moderate shortcomings or delays that limit or jeopardize the achievement of one or more outputs, but a resolution is likely. Moderately Satisfactory – The GEA is expected to achieve most of its major outputs efficiently with moderate shortcomings or delays. Satisfactory – The GEA is expected to achieve almost all of its major outputs efficiently with only minor shortcomings or delays. Highly Satisfactory – The GEA is expected to achieve or exceed all of the major outputs efficiently without significant shortcomings or delays.